

Guide des candidats

Concours 2023



LA FRANCE
S'ENGAGE



« **Concours** »

À *La France s'engage*, on aimerait pouvoir faire vivre toute la polysémie du mot.

Evidemment, notre concours ressemble à une compétition constituée d'épreuves multiples et dont la forme finale ressemble à une pyramide.

La base est large, le sommet aigu. Nombreux sont les candidats, rares sont les lauréats. C'est un fait, cela est parfois injuste, très souvent frustrant mais la sélection est forcément nécessaire.

Nous ne nous en satisfaisons pas pour autant. Car le concours implique aussi la notion de rencontre, de rassemblement.

En ce sens, il est important que le concours de *La France s'engage* soit l'opportunité de réunir votre équipe tout entière pour discuter et rédiger collectivement le dossier.

De notre côté, nous mobilisons des centaines de partenaires et de lauréats pour participer aux jurys organisés dans toute la France.

Et puis n'oublions pas qu'un concours, c'est aussi apporter de l'aide. Il s'agit d'un objectif essentiel pour nous. Des premières questions jusqu'à la participation au bootcamp des finalistes, nous espérons pouvoir être utiles à l'avancée de votre projet. Et ainsi, le temps du concours, pouvoir coopérer, même de manière infime, à sa réussite.

Car un concours peut aussi avoir le sens d'une rencontre fortuite et heureuse ...

Damien Baldin

Directeur général

Enora Hamon

Directrice générale adjointe



1

CHAPITRE

La France s'engage

Nos missions

Programme de soutien à l'innovation sociale et solidaire initié par l'État en 2014, *La France s'engage* est depuis 2017 la première coalition d'entreprises engagées, créée par TotalEnergies, BNP Paribas, Andros et Artémis. Fondation reconnue d'utilité publique, elle est présidée par François Hollande.

Chaque année, elle détecte et récompense les projets les plus innovants dans tous les champs du développement durable.

Les associations et entreprises de l'économie sociale et solidaire labellisées bénéficient pendant trois ans d'une

dotation financière et d'un accompagnement sur-mesure pour changer d'échelle et essaimer sur tout le territoire national.

Pour assurer le financement et l'accompagnement des lauréats labellisés, la Fondation s'appuie sur l'implication forte de ses entreprises mécènes (TotalEnergies, BNP Paribas, Andros, Artémis, Engie, Capgemini, Malakoff Humanis, VYV, Groupe La Poste, AG2R La Mondiale, Kearney, KPMG, Havas Paris, Accenture, l'AFD et la Banque des Territoires).



Festival de *La France s'engage* 2022



Depuis 2014 :

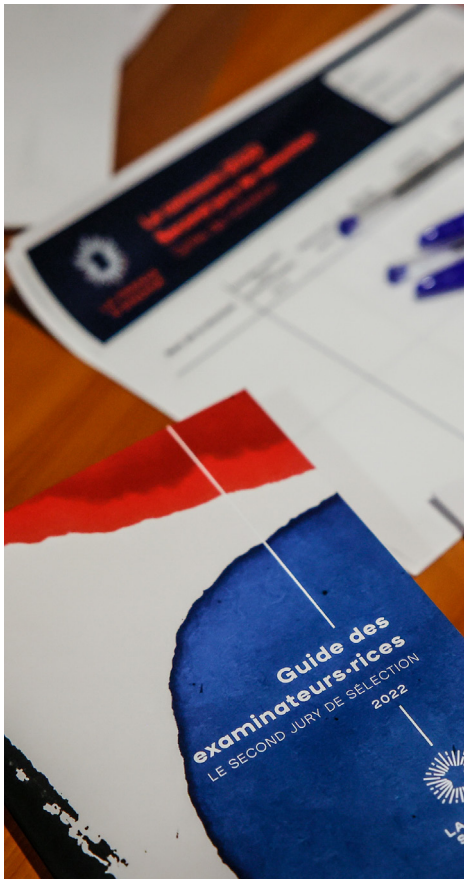
80 millions d'euros investis

218 projets lauréats

Détecter et sélectionner des projets innovants à fort impact social

Soutenir et accompagner leur changement d'échelle

Le concours



Avec l'organisation de son concours, *La France s'engage* détecte et sélectionne des projets innovants partout en France dans tous les champs du développement durable et qui s'adressent aux bénéficiaires les plus vulnérables. Son processus de sélection unique s'appuie sur l'engagement des collaborateurs de nos entreprises mécènes et de nos partenaires de l'innovation sociale et solidaire.

Les thématiques

La France s'engage soutient des projets à impact social qui répondent à une ou plusieurs des thématiques suivantes :



Culture

Éducation

Égalité Femmes/hommes

Inclusion

Insertion professionnelle

Numérique

Santé

Transition écologique

L'édition 2022

405

dossiers

734

examineurs

15

lauréats

Sur les 15 lauréats,
7 postulaient pour
la première fois.

Parmi les 405 dossiers reçus ...

69% postulaient pour la première fois

56% des structures candidates étaient situées hors Île-de-France

29 projets étaient situés en outre-mer

74% étaient des associations, **13%** des entreprises ESUS,

10% des coalitions et **3%** des fondations et fonds de dotation

57% des projets avaient un budget annuel compris
entre 80 000 € et 500 000 €.



Choisis ta planète, lauréat 2022

L'accompagnement



Un label

Certifiant l'impact social et l'innovation du projet

Une dotation financière

Jusqu'à 300 000 € versée sur 3 ans

Un accompagnement

Collectif et personnalisé pour assurer le changement d'échelle

Phase 1

Diagnostics
4 mois

1

Remise des Prix

2

Diagnostics
- Stratégique par Kearney
- Juridique par Impact Lawyers
- Mesure de l'impact social par l'Agence Phare

Phase 2

Accompagnement et évaluation
36 mois

3

Séminaire d'intégration

4

Validation du plan **2024-2026**

5

Activation du changement d'échelle et mise en œuvre de l'accompagnement collectif et personnalisé

Phase 3

Autonomie du lauréat

6

Évaluation de l'impact
Bilan des 3 ans

Un programme d'accompagnement unique

1

Accompagnement individuel et sur-mesure

2

Formations collectives, échanges entre pairs et avec les partenaires

3

Expertise à 360° : juridique, communication, digital, stratégie, impact social, implantation territoriale, RH, modèle économique

Le mécénat de compétences

Pendant les 3 ans du parcours d'accompagnement, les lauréats bénéficient des compétences de nos entreprises mécènes et partenaires. En 2021, le mécénat de compétences au bénéfice de la Fondation et de ses lauréats a représenté 1 200 jours de travail.



KEARNEY

accenture

KPMG

HAVAS
PARIS

« Notre mission d'accompagnement chez Fleurs d'Halage a été très enrichissante : nous avons découvert l'ensemble des métiers de l'horticulture tout en accompagnant la structure d'insertion à développer son modèle sur tout le territoire. Notre travail a débouché à la création d'une nouvelle offre de service et l'intégration de nouveaux partenaires. »

Omar Boussaa, collaborateur d'Accenture

en mission chez Fleurs d'Halage, lauréat 2020

« L'accompagnement stratégique nous a donné l'opportunité de revoir notre approche vis-à-vis de nos publics bénéficiaires et d'ajuster nos éléments de langage. Ces temps de prise de hauteur ont été essentiels à notre bonne dynamique. »

Morgane Orrière, AP Run Formation

Lauréat 2020

« On a accès à un accompagnement qui est très rare dans l'ESS. »

Emilie Schmitt, Activ'Action

Lauréat 2020



Jury final 2022

2

CHAPITRE

Le concours 2023

Les critères d'éligibilité

Les structures

› Le concours s'adresse aux associations d'intérêt général, aux fondations, aux fonds de dotations, aux entreprises et coopératives ayant déjà obtenu l'agrément ESUS (ou dont l'obtention devrait survenir au 31 mai 2023 maximum), ainsi qu'aux coalitions d'acteurs (voir pages suivantes).

› La structure doit avoir son siège social en France.

› La structure doit exister depuis 3 ans minimum (au 31 mai 2023).

Le 31 mai correspond à la date du Conseil d'administration qui sélectionnera les lauréats 2023.



Le budget

La structure doit avoir un budget supérieur à 80 000 € pour postuler. Il s'agit des produits d'exploitation 2021 ou du dernier exercice comptable approuvé (chiffre d'affaires pour les entreprises ESUS et somme des budgets pour les coalitions). Les contributions volontaires en nature ne sont pas comprises dans ce calcul. Ce seuil est désormais le même pour les structures d'outre-mer.



Académie Younus, lauréat 2022

Pourquoi ce seuil ?

- › Une structure relativement mature, capable d'essaimer dans les 3 prochaines années.
- › Une structure avec une équipe opérationnelle, capable de suivre l'appel à projets et de mettre en œuvre le passage à l'échelle.

Le projet

Le projet pour lequel vous êtes candidats peut être le projet unique de votre structure ou un programme spécifique.

Il doit répondre aux critères suivants :

- › Vous devez pouvoir témoigner de son efficacité au niveau local et auprès d'un public spécifique.
- › Votre projet doit avoir une ambition de changement d'échelle dans au moins une autre région que celle de vos activités actuelles (à horizon 3 ans).

Pour les structures d'outre-mer, l'ambition de changement d'échelle peut être limitée à la région d'origine.

- › Votre projet doit s'inscrire dans une dynamique d'innovation sociale et/ou environnementale en répondant de manière nouvelle à un besoin social mal ou non satisfait.



Amazones Martinique, lauréat 2022

Les coalitions

- › Plusieurs structures portant un projet commun peuvent postuler au concours.
- › Les structures doivent correspondre aux mêmes critères d'éligibilité décrits précédemment, selon les précisions suivantes :
- › Les types de structures de tous les membres de la coalition doivent correspondre à ceux présentés p. 19.
- › Un chef de file doit être désigné : c'est lui qui répondra au questionnaire. Il doit respecter le critère des 3 ans d'ancienneté, qui ne s'applique pas pour les autres membres de la coalition.
- › Dans le cadre d'une coalition, c'est la somme des produits d'exploitation des structures de la coalition qui est prise en compte pour le calcul du budget.
- › Le projet commun présenté doit être déjà existant et avoir déjà fait la preuve de son efficacité.

Les 4 critères de notation

Le concours de *La France s'engage* évalue les projets à partir des quatre critères de notation suivants :

Chaque critère est noté sur 5, pour donner une note sur 20.

› Innovation sociale et/ou environnementale

Capacité de la structure à identifier les besoins sociaux et/ou environnementaux mal satisfaits et à y répondre de manière nouvelle.

› Impact social

Changement concret observé sur les bénéficiaires, qui n'aurait pas eu lieu sans la mise en œuvre du projet.

Parmi les projets environnementaux, ne seront retenus que les projets qui ont un impact social direct.

› Efficacité démontrée

Cohérence entre les objectifs de départ, les moyens mis en œuvre et les premiers résultats observés.

› Capacité de changement d'échelle

Moyens mis en œuvre pour augmenter le nombre de bénéficiaires et ainsi élargir son public cible sur de nouveaux territoires.



Second jury de sélection 2022

Ressources

À propos du changement d'échelle

Sources : *Stratégies pour changer d'échelle*, Avise (2021)

La Fondation recherche un changement d'échelle géographique qui prend la forme d'un essaimage. Voici des exemples de stratégies d'essaimage choisies par nos lauréats.

› La duplication

Répliquer son modèle sur d'autres territoires en structurant un réseau national, par la création d'antennes locales. Les structures peuvent être autonomes ou franchisées.



L'ENVOL, Arts et Transformation Sociale (lauréat 2019), programme d'insertion sociale par l'art et la culture, développe son impact grâce à des structures locales indépendantes, bénéficiant ainsi de l'appui du réseau, de certaines fonctions supports, notamment une méthode pédagogique et artistique d'intervention, et de la marque.

› La fertilisation

Diffuser son savoir-faire à plus grande échelle à des porteurs de projets locaux qui vont s'approprier le modèle pour l'adapter localement. La structure met alors en place des formations et/ou une labellisation/appellation qui reconnaît la transmission de ses activités.



Les Petites Cantines (lauréat 2020) redynamisent la vie de quartier en préparant et en partageant des repas quotidiens entre les habitants. L'implantation de nouvelles cantines se fait par des promotions de porteurs de projets locaux qui créent des associations autonomes qui deviennent membres du réseau national (10 cantines ouvertes à ce jour et 12 projets en cours).

› La coopération

Se rapprocher d'autres structures (publiques, privées ou associatives) pour faire mieux et plus. Des services peuvent être mutualisés ou un réseau thématique créé pour se répartir les domaines d'expertise. La candidature en coalition peut être envisagée si le projet commun est mature pour changer d'échelle.



Vivre et Travailler Autrement (lauréat 2018) accompagne des entreprises et des structures médico-sociales pour l'inclusion socio-professionnelle de personnes autistes. VETA accompagne les entreprises en formant les salariés à l'inclusion des personnes autistes et en préparant l'environnement de travail. Ensuite, l'association effectue un transfert de compétences aux structures médico-sociales. L'accompagnement vise à proposer aux adultes autistes un environnement global qui répond à leurs besoins.

Autres stratégies de changement d'échelle

Ces autres stratégies peuvent être complémentaires mais ne pourront être financées par la Fondation, qui recherche un changement d'échelle géographique.

› La diversification

Créer une nouvelle activité pour enrichir son modèle en élargissant les services offerts aux bénéficiaires ou en internalisant des fonctions supports.

› La fusion

Regrouper son patrimoine avec une autre structure pour optimiser son impact et l'étendre sur tout le territoire.



82-4000 Solidaires, lauréat 2022

Les jurys

Le processus de sélection comprend 3 jurys distincts.

Lors de chaque phase, votre dossier sera relu et noté par différents examinateurs, formés par les équipes de *La France s'engage* et issus de notre communauté de lauréats, de mécènes et de partenaires.

Le premier jury de sélection :

Après avoir vérifié l'éligibilité du projet, 4 examinateurs évaluent votre dossier. Ils notent individuellement mais échangent sur leur compréhension du dossier et rédigent un commentaire commun. La note finale est la moyenne des 4 notes. Environ la moitié des projets reçus sont retenus à ce stade.

Le second jury de sélection :

Selon le même format de notation que le premier jury, les examinateurs de ce jury sont davantage attentifs à la maturité et au potentiel de développement du projet. Environ 40 projets sont retenus à cette étape pour devenir les finalistes du concours.

Les finalistes du concours 2022 seront directement présentés au second jury de sélection. Ils devront toutefois répondre à l'intégralité de l'appel à projet.

Le jury final :

Un représentant de la structure finaliste vient présenter le projet devant un jury d'examineurs. Ce dernier approfondit l'évaluation de la stratégie de changement d'échelle du projet, les ressources mobilisables pour l'essaimage et l'effet de levier d'un éventuel soutien de la Fondation. À l'issue des notations, le classement est présenté au Conseil d'administration qui sélectionne les lauréats et détermine la dotation financière accordée.

Le calendrier

Rédaction du
premier volet

Janvier
du 03 au 19
(18h, CET)

Premier
jury

Février
du 1^{er} au 14

Rédaction du
second volet

Du 21 février
au 14 mars
(18h, CET)

Second
jury

Du 27 mars
au 7 avril

Bootcamp
& Jury final

Mai
du 9 au 12

Conseil
d'administration

31 mai

Remise
des prix

4 juillet

Le Bootcamp

Pour préparer le jury final, les finalistes participent à 3 jours de formation, composés d'ateliers thématiques, d'une préparation au pitch final, de retours d'expériences et d'échanges avec notre communauté. La participation est obligatoire.

Nous vous encourageons à déposer votre dossier dès sa rédaction terminée, sans attendre le dernier moment. L'heure de dépôt des dossiers est ferme.

Les dates des résultats de chaque jury seront indiquées lors du dépôt du dossier. Les résultats sont envoyés par mail avec les notes et le commentaire du jury.

Les frais de déplacement liés au bootcamp seront pris en charge par la Fondation (une personne par structure).



Bootcamp des finalistes 2022

3

CHAPITRE

Rédiger son dossier

Les conseils

Pour rédiger votre dossier



- › Vos dossiers seront répartis de manière aléatoire entre les examinateurs : évitez les acronymes, explicitez vos concepts et soyez concrets pour que chacun puisse comprendre vos activités.
- › Apportez les informations demandées aux bonnes questions : ne développez pas votre stratégie de changement d'échelle dans la présentation de la structure.
- › Nous vous conseillons d'être synthétiques et précis. Pour cela, faites des phrases simples et courtes autant que possible. **Attention le nombre de caractères est limité.**

› Ne renvoyez par vers des sites extérieurs sans y être invités. Gardez en tête que votre dossier doit être lisible en version imprimée.

› Avant de vous lancer dans l'appel à projets, prenez le temps d'étudier les questions qui vous sont posées. En moyenne, les porteurs de projets ayant répondu à l'appel à projet 2022 y ont consacré 3-4 jours de préparation, en mobilisant 2 à 3 personnes de leur équipe.

Les conseils de nos lauréats

« Soyez honnêtes dans vos réponses, sans présumer du type de réponse attendue par le jury, car il n'y en a pas ! »

Benjamin Molleron, La Fabrique Opéra
Lauréat 2019

« Pensez à bien faire relire votre dossier à vos collègues mais également à des personnes extérieures à votre structure pour mesurer la bonne compréhension et la puissance des mots que vous aurez choisis ! »

Estelle Studer, Le Rire Médecin,
Lauréat 2021



Bootcamp des finalistes 2022

« Pour prendre du recul, impliquez vos équipes dans vos réflexions et surtout, persévérez ! »

Stella Peschel, ColoSolidaire
Lauréat 2022

« Je vous conseille de partir du constat personnel qui a engagé votre motivation, d'être sincères, de rester concis et d'aller à l'essentiel pour faciliter la compréhension de votre projet. »

Anne Guénand, Bip Pop
Lauréat 2020

Appel à projets

**Du 03
au 19
janvier**

Définitions

Structure : Personne morale qui dépose le projet et qui sera financée et accompagnée par *La France s'engage* si elle devient lauréate. Les types de structures éligibles sont détaillés pages 19 à 21.

Projet : Programme concret mis en œuvre par votre structure, qui répond à un besoin social et/ou environnemental et que vous souhaitez développer via le changement d'échelle et pour laquelle vous demandez un soutien.

Changement d'échelle : Stratégie d'essaimage mise en œuvre pour maximiser l'impact social de votre projet (développement du projet dans au moins une nouvelle région à l'horizon 2026, à l'exception des projets ultramarins).

Questionnaire d'éligibilité

À propos de votre structure

- › Votre siège social est-il en France ?
- › Le budget de votre structure est-il supérieur à 80 000 € ?
 - ⋮ Produits d'exploitation 2021 ou du dernier exercice comptable approuvé (chiffre d'affaires pour les entreprises et les coopératives et somme des budgets pour les coalitions).
- › Votre structure aura-t-elle au minimum 3 ans d'existence au 31 mai 2023 ?
 - ⋮ Uniquement pour le chef de file pour les coalitions.
- › Votre structure a-t-elle déjà été lauréate ?

À propos de votre projet

- › Votre projet est-il déjà lancé ?
- › Votre projet est-il considéré comme une innovation sociale et/ou environnementale ?
- › Le projet présenté a-t-il déjà fait la preuve de son efficacité ?
- › Le projet présenté a-t-il pour ambition de changer d'échelle d'ici 3 ans ?

Votre projet sera éligible si vous pouvez répondre « oui » à l'ensemble des questions suivantes (à l'exception de la question « votre structure a-t-elle déjà été lauréate ? » pour laquelle la réponse devra être « non »). Vous pourrez ainsi accéder au volet 1 du questionnaire de candidature.

Présentation de votre projet

- › Coordonnées du contact
- › Nom du projet
 - | Peut être identique au nom de la structure
- › Résumez votre projet en un tweet (280 s)
- › Thématiques (2 au choix) et Objectifs de Développement Durable (2 au choix)
- › Décrivez l'équipe salariée et/ou bénévole qui porte le projet (1 500 s)

Cette partie n'est pas notée mais permet au jury de comprendre concrètement votre projet.

Innovation sociale et/ou environnementale

- › À quels enjeux sociaux et/ou environnementaux et à quels besoins sociaux mal satisfaits répondez-vous ? (1 500 s)
 - | Constat de départ, contexte socio-économique, particularités des territoires concernés
- › Quelle solution avez-vous développée pour y répondre ? (2 000 s)
- › En quoi est-elle complémentaire et/ou différente des dispositifs privés et publics existants ? (2 000 s)

S = nombre de signes espaces compris.

Premier volet

Parmi les projets environnementaux, ne seront retenus que les projets qui ont un impact social direct.

Impact social

› À quels types de bénéficiaires et de territoires vous adressez-vous ? (1 500 s)

| Apporter le plus de précisions possibles sur les caractéristiques socio-économiques : âge, genre, vulnérabilité, localisation

› Quel est l'impact social recherché sur les bénéficiaires ? (1 500 s)

› Quelles actions concrètes mettez-vous en œuvre pour toucher les populations les plus vulnérables ? (2 000 s)

Efficacité démontrée

› Décrivez l'évolution du projet depuis sa création (2 000 s)

› Quels sont vos résultats concrets jusqu'à aujourd'hui ? (2 000 s)

Mesure d'impact, résultats factuels quantitatifs ou qualitatifs.

Capacité de changement d'échelle

› Périmètre de mise en œuvre actuel du projet (menu déroulant)

› Quels sont les territoires de déploiement envisagés ? (menu déroulant)

› En quoi ces territoires vous semblent-ils pertinents pour votre essaimage ? (1 500 s)

| Particularités géographiques, autres structures déjà existantes, dispositifs de l'Etat.

› Combien de personnes par an touchez-vous aujourd'hui via ce projet ?

› À l'horizon 2026, combien de personnes par an comptez-vous toucher ?

› Décrivez votre stratégie de changement d'échelle dans les 3 ans ? (1 500 s)

| Nouveaux territoires, nouveaux publics, quelle stratégie de développement, quel budget pour sa mise en œuvre, quels besoins en ressources humaines.

› Quels sont vos partenaires actuels et ceux identifiés pour vous accompagner dans votre changement d'échelle ? (1 500 s)

Votre demande de soutien

› Budget de l'action envisagée (2023-2026)

| Somme du budget du projet sur 4 ans. Le soutien de La France s'engage couvrira la période 2024-2026.

› Apport financier souhaité de la part de la France s'engage

| La France s'engage soutient des projets avec une dotation financière allant jusqu'à 300 000 €. Le jury sera attentif à l'effet de levier potentiel du soutien de la Fondation et à votre capacité à trouver d'autres partenaires.

› Quels sont vos besoins d'accompagnement actuels ? (menu déroulant)

S = nombre de signes espaces compris.

Le second volet de candidature sera accessible du 21 février au 14 mars pour les projets retenus à l'issue du premier jury de sélection. Il comportera :

- › Des questions narratives sur votre stratégie de changement d'échelle, votre modèle économique et vos partenaires financiers.
- › Des questions narratives sur l'impact que l'accompagnement de la Fondation aura sur le développement de votre projet.
- › Tableaux du budget de la structure, du projet d'essaimage et tableau de l'équipe mobilisée.
- › Chronogramme de la mise en œuvre du projet d'essaimage.

Les prochaines étapes

Consultez la FAQ et inscrivez-vous aux webinaires sur [notre site internet](#).

Du 3 au 19 janvier, déposez votre dossier en ligne.



Rachida, apprenante chez Weavers, lauréat 2022

Direction éditoriale et rédaction :

Damien Baldin
Enora Hamon
Gauthier Lambert
Mathilde Savi

Graphisme :

Studio
Blackadder

Photographies :

Marianne Abeilhe/Sauvegarde des Yvelines, Alexis Anice, Yann Cabello, Lionel 'Chani' Chamoiseau, Choisis Ta Planète, Solène Cochet, Romain Cruse, Marc Daviet/82-4000 Solidaires, Mathieu Delmer, Michaël Guichard, Fabien Fourcaud, Florence Joubert, Sylvain Laurent, Cyril Marcilhacy, Romain Philippon, Maxime Riché, Michel Slomka, Gérard Touren, Patrick Wack, Weavers, Agence Oblique.

NOTES PERSONNELLES

NOTES PERSONNELLES

Nos entreprises mécènes fondatrices



GROUPE
ARTEMIS

Nos partenaires mécènes



KEARNEY



Nos partenaires institutionnels



LA FRANCE
S'ENGAGE

38 rue de la Folie-Régnault - 75011 Paris

